

Délibération n°2021-018

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 7 juin 2021

objet : Renouvellement des lignes de trésorerie

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni par visio conférence le 7 juin 2021,

Le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'autoriser le Président à renouveler la convention avec la Caisse d'épargne concernant une ligne de trésorerie pour un montant de 30 000 000.00€, conclue pour une durée de 12 mois avec l'application d'un taux d'intérêt basé sur l'indicateur €STR (en remplacement de l'EONIA) flooré à 0, de 0,24%.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 23
- Collège Conseil Départemental : 12
- Collège Conseil Régional : 0

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 7 juin 2021

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché

